



Copie de la résolution no C.M. 18-11-250, adoptée par le Conseil de la MRC de Bellechasse à une séance régulière, tenue le 28 novembre 2018.

OBJET: CALENDRIER DES SÉANCES 2019

ATTENDU que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Bernard Morin,
appuyé par M. Denis Laflamme
et résolu

que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du Conseil de la MRC de Bellechasse pour 2019 qui se tiendront à compter de 20 h 00 au 100, Mgr Bilodeau à Saint-Lazare :

Mercredi, le 16 janvier 2019	Mercredi, le 17 juillet 2019
Mercredi, le 20 février 2019	Mercredi, le 18 septembre 2019
Mercredi, le 20 mars 2019	Mercredi, le 16 octobre 2019
Mercredi, le 17 avril 2019	Mercredi, le 27 novembre 2019
Mercredi, le 15 mai 2019	Mercredi, le 11 décembre 2019
Mercredi, le 19 juin 2019	

Adopté unanimement.

Donnée à Saint-Lazare, le 29 novembre 2018


Anick Beaudoin, directrice générale